

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition  
écologique et solidaire

## **Direction de la sécurité de l'aviation civile**

### **Décision du 19 mai 2020 fixant la répartition des sièges du comité technique de proximité de la direction de la sécurité de l'aviation civile**

NOR : TREA2012349S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

#### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 3 mai 2018 portant création de comités techniques de réseau, de proximité et spéciaux à la direction générale de l'aviation civile et à l'Ecole nationale de l'aviation civile ;

Vu la décision du 15 janvier 2019 fixant la répartition des sièges du comité technique de proximité de la direction de la sécurité de l'aviation civile,

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Le comité technique de proximité de la direction de la sécurité de l'aviation civile est composé ainsi qu'il suit :

Sont nommés représentants de l'administration :

M. Patrick CIPRIANI, directeur de la sécurité de l'aviation civile ou son représentant, en qualité de président ;

Mme Frédérique GELY, directrice « gestion des ressources » ou son représentant, en qualité de responsable ayant l'autorité en matière de ressources humaines.

Sont nommés représentants du personnel :

## **FEETS FO**

*En qualité de membres titulaires :*

M. Guilhem MAGOUTIER

M. Dominique THOMAS

M. Éric LALLIS

*En qualité de membres suppléants :*

Mme Françoise RUFFIER

M. Brice CRETINON

Mme Florence DORTINDEGUEY

## **USAC CGT**

*En qualité de membres titulaires :*

Mme Estelle MASSIEUX

M. Laurent PONCET

*En qualité de membres suppléants :*

Mme Florence ESCORNE JOLY

M. Yoann PIERRE

## **UNSA AVIATION CIVILE**

*En qualité de membres titulaires*

M. Alain BELLIARD

M. Frantz CHOUT

Mme Hauteclaire SIMONET

*En qualité de membres suppléants :*

M. Jean Marie LUCAS

Mme Pascale ROBERT

M. Francis SEGURA

## **SPAC-CDFT**

*En qualité de membres titulaires :*

Mme Sandrine FERRIER

M. Antoine HERVE

*En qualité de membres suppléants :*

Mme Olivia HACHANI

M. Jean Christophe SALUSTE

## **Article 2**

La décision du 4 février 2020 fixant la répartition des sièges du comité technique de proximité de la direction de la sécurité de l'aviation civile est abrogée.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 19 mai 2020.

P. CIPRIANI